

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion : 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. : 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront l'avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :
1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit ou être la première Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT :
1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : La misère est extrême en Irlande ; quelques renseignements sur les lois qui régissent les fermiers de cette île. — 50e année de prêtrise de Mgr C. F. Cazon, vicaire général à l'Archevêché de Québec. — Les Jésuites et le président des Etats-Unis au cas où les premiers seraient expulsés de France. — La grande convention nationale qui doit avoir lieu à Québec au mois de juin prochain a obtenu la haute approbation de l'Episcopat canadien. — Le Collège de Ste. Anne accordera à l'élève le plus méritant parmi ceux qui étudient les sciences physiques une médaille d'argent offerte dans ce but par Son Excellence le Gouverneur-Général. — Son Excellence le Gouverneur-Général a accordé une médaille de bronze à la nouvelle Académie Industrielle, de St. Augustin, comté de Portneuf. — Projet d'établissement d'une ferme-modèle sous la direction des RR. PP. Jésuites. — Don de Mgr Pinsonnault, évêque de Byrtha, en faveur d'un collège tenu par les Jésuites à la Rivière-Rouge. — Le projet de colonisation du Révd M. A. Labelle. — Le Parlement Fédéral s'assemblera le 12 février prochain pour la dépeche des affaires. — Nécrologie : M. Joseph Pelletier, décédé au Collège de Ste. Anne le 26 décembre dernier.

Cavearie Agricole : Du drainage (Suite) : Circulation de l'air par le drainage. — Effets du drainage sur la santé des populations et des animaux. — Résumé des principaux effets du drainage.

Notes divers : Activer la ponte des poules en hiver. — Industrie domestique.

Correspondance : Colonisation dans les cantons de Pohémegamook, Chabot et autres, dans le comté de Kamouraski.

Bibliographie : "La santé pour tous," publié par M. le Dr. Séverin Lachapelle et en vente par M. Paul Dumais, à la pharmacie Picault, No. 75, rue Notre-Damie, à Montréal.

Choses et autres : Manufacture de sucre de betteraves à Coaticook. — Echantillon de blé provenant de Manitoba. — Exposition d'animaux de race à Québec. — Fromageries à St. Hugues et à Ste. Rosalie. — Manufactures de lainage à Coaticook.

Recettes : Moyen de rendre la salence moins fragile, et de préserver son émail de toutes gerçures. — Moyen d'utiliser les pommes de terre gelées.

REVUE DE LA SEMAINE

Les nouvelles qui nous arrivent de l'Irlande apprennent que la misère est extrême dans toutes les parties de ce pays. Le Maire de Québec recevait ces jours derniers les dépêches suivantes :

Du lord maire de Londres : " La détresse augmente en Irlande, vous êtes instamment prié d'envoyer du secours. "

Du lord maire de Dublin : " La détresse augmente. On demande de l'aide en toute hâte. "

Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt quelques détails sur la législature dans ce pays, qui est en partie cause de la gêne excessive qu'éprouvent les fermiers irlandais. Nous empruntons ces renseignements aux *Annales Catholiques* :

" La misère est extrême en Irlande, et la législation qui régit l'agriculture dans cette île est en partie cause du mal. Les deux tiers du pays sont possédés par moins de deux mille personnes dont la plupart habitent hors de l'Irlande ; ces propriétaires en tirent donc des revenus qui ne profitent pas à l'île. Près de 400,000 acres autrefois cultivés, sont devenus incultes pendant les cinq dernières années, et la population ne cesse de décroître. "

" D'après la loi, la propriété ne peut être divisée. Lorsqu'un grand propriétaire vend, il vend en masse. Le nouveau possesseur prend alors deux ou plusieurs grands fermiers, qui sous-louent à d'autres, jusqu'à ce qu'on arrive au véritable travailleur, le payean, qui loue environ 4 arpents, de sorte que la terre ne lui arrive que lorsque trois ou quatre intermédiaires ont déjà prélevé un bénéfice. Avec son lot, il faut qu'il vive, qu'il fasse vivre les intermédiaires et qu'il apporte encore un fermage au propriétaire. Et ajoutons à cela la location à volonté, *at will*, c'est-à-dire qu'il n'y a point de bail et que la location peut cesser au bout de six mois. Si le malheureux paysan ne peut payer son terme, c'est l'expulsion. "

École d'agriculture de l'Assomption

« Comment échapper à la misère? Que le paysan irlandais émigre, disent les Anglais; il y a assez de colonies à peupler et à cultiver. Le paysan émigre en effet; la population de l'Irlande est tombée de 8 millions à 5 millions d'habitants et l'émigration continue, mais la misère ne diminue pas. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher le remède. Beaucoup pensent qu'il se trouverait dans le rappel de l'Union et le rétablissement du parlement irlandais, qui contribuerait à guérir la plaie de l'absentéisme des propriétaires. Les chefs les plus populaires prêchent ce rappel et ne tiennent dans la légalité, comme le faisait O'Connell; mais d'autres vont plus loin. Ils profitent du mécontentement populaire pour répandre des doctrines révolutionnaires, que le clergé, d'ailleurs si respecté, ne parvient pas toujours à combattre efficacement, parce qu'il n'est pas secondé par le gouvernement, qui semble s'inquiéter fort peu des souffrances d'une île qui fournit pourtant les deux tiers des contingents de la marine et de l'armée. Aussi le mécontentement vient-il de se manifester par des troubles sérieux, qui ont amené l'arrestation de quelques chefs du mouvement. Ces arrestations ont vivement excité les esprits; les meetings se succèdent, on peut craindre que le féniénisme, qui a déjà fait tant de mal à l'Irlande, ne se réveille. Il est temps que le gouvernement anglais se ravise, et qu'il prenne quelque souci d'un peuple qu'il serait si facile de gouverner, si l'on améliorait les lois qui ne sont pour lui que des lois d'oppression. »

— Le 3 janvier, 50e anniversaire de prêtrise de Mgr C. F. Cazeau, Vicaire général de l'Archevêché de Québec, a été l'occasion de nombreuses fêtes religieuses dont les citoyens de Québec conserveront un précieux souvenir.

Il appartenait à la communauté religieuse du Bon Pasteur de Québec, dont ce vénérable prélat était le fondateur, et le chapelain depuis vingt-trois ans, de donner le signal de ces réjouissances bien dignes de celui qui en était l'objet. Rien n'a été oublié pour rappeler aux personnes qui ont eu l'honneur d'assister à cette fête de famille, le souvenir des actes de charité et de dévouement qui ont signalé les cinquante années de prêtrise de ce vénérable prélat. Les enfants de l'Irlande, en cette circonstance, n'ont pas manqué de remercier Mgr Cazeau de son dévouement à l'égard de leurs parents lors de l'épidémie de 1847, et de rappeler ce qu'il fit pour les malades et surtout pour les nombreux orphelins et orphelines laissés sans appui au milieu d'une population étrangère.

Après la réception faite au Bon Pasteur, celles de plusieurs adresses le jour des Rois, il y eut le 8 janvier, à la Basilique de Notre Dame de Québec, un service solennel auquel assistaient sept prélats et soixante-douze prêtres.

M. l'écrivain du *Courrier du Canada*, en publiant l'adresse présentée à Mgr Cazeau par les citoyens de Québec, donne les renseignements suivants:

« Les citoyens de Québec ont présenté, hier après-midi, une adresse de félicitations à Monseigneur C. F. Cazeau, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

« Plus de trois cents citoyens de toutes les parties de la ville étaient réunis dans le grand salon du Palais

archiepiscopal. Le chevalier Robitaille lut l'adresse de circonstance que Mgr Cazeau écouta avec une profonde émotion. La réponse du vénérable prélat fut digne de son grand talent et de son patriotisme religieux.

Mgr Cazeau est né à Québec le vingt-quatrième jour de décembre 1807. Après avoir fait son cours classique au collège de Nicolet, il fut ordonné prêtre, le troisième jour de janvier 1830. Il est au service du diocèse de Québec depuis cinquante-quatre ans; car il est entré à l'archevêché quelque temps avant de prendre la soutane. Durant sa longue carrière, il a passé, sous les différents évêques qui ont administré ce diocèse, des charges de sous-secrétaire, de secrétaire, jusqu'à celle d'administrateur, soit pendant la vacance du siège, soit pendant l'absence de l'archevêque.

Mgr Cazeau a pris sous sa protection spéciale le couvent du Bon Pasteur dont il est le chapelain bien-aimé depuis longtemps.

« Toute sa vie a été remplie d'œuvres de charité et de bienfaisance.

« La popularité de Mgr Cazeau est très grande parmi la population irlandaise à laquelle il a rendu d'éminents services en diverses circonstances et principalement lors du choléra en 1847.

« Le clergé de ce diocèse estime beaucoup Mgr Cazeau.

« Au concert unanime de louanges et de félicitations qui s'élève du sein de la population de Québec pour célébrer le cinquantième anniversaire de prêtrise de Mgr Cazeau, nous joignons avec empressement notre faible voix. »

Nous lisons ce qui suit dans le *Monde* publié à Paris:

« Le Président des Etats-Unis a été sondé sur l'accueil qui serait fait aux Jésuites dans le cas où ils seraient expulsés de France. Il a écrit au Révérend Père Beck, général de l'Ordre des Jésuites, que tous les pères jésuites seraient reçus à bras ouverts. Le président des Etats-Unis a su apprécier tout le bien que les jésuites font dans les Etats-Unis pour l'instruction du peuple et la réforme des mœurs, et il serait très-heureux de posséder un très-grand nombre de ces religieux. »

— Les promoteurs de la grande convention nationale qui doit avoir lieu au mois de juin prochain, à Québec, doivent être fiers de la haute approbation qu'ils viennent de recevoir de l'Episcopat canadien, par de magnifiques lettres que la presse vient de reproduire. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de les publier dans la *Gazette des Campagnes*.

En publiant ces lettres, M. l'écrivain du *Canadien* les fait précéder des belles paroles suivantes:

« Nous publions plus loin les réponses que NN. SS. les évêques de la province de Québec ont faites à la demande qui leur était adressée par M. le président de la Société Saint Jean Baptiste, qui sollicitait pour la grande démonstration du 24 juin prochain l'appui du clergé. En lisant ces magnifiques lettres, si pleines d'onction et de sympathies, on reste convaincu que la Société Saint Jean-Baptiste de Québec peut compter sur le concours le plus efficace de la part de nos premiers pasteurs. C'est-à-dire que le succès de la prochaine démonstration est dès à présent assuré.

« La réunion du 24 juin 1880, placée sous le haut patronage de l'Episcopat, revêtira un caractère vraiment national et véritablement patriotique. Car ce qui a distingué le peuple

canadien par le passé, ce qui a fait sa force, ce qui l'a soutenu au milieu des luttes, c'est cette union intime entre les fidèles et le clergé.

« On cherche pour l'avenir un terrain où tous les Canadiens puissent se rencontrer, un drapeau autour duquel tous puissent se rallier; et dont chacun puisse dire: "C'est mon drapeau." Eh bien! ce drapeau, l'épiscopat nous le présente, c'est le drapeau qui a si longtemps abrité notre chère patrie; c'est le drapeau de la religion.

« Pourrons-nous avoir un plus beau signe de ralliement? Et quel est le Canadien-français, digne de ce nom, qui refuserait de jurer fidélité à ce drapeau?

« Que la pensée dominante de la prochaine fête nationale soit donc celle-ci: C'est la religion et la religion seule qui peut unir tous les Canadiens-français par des liens que rien ne saurait briser; c'est la voix autorisée de nos évêques qui peut nous guider le plus sûrement vers les destinées que la divine Providence nous réserve.

Les parents des élèves du Collège de Ste. Anne et les amis de l'éducation apprendront sans doute avec plaisir que Son Excellence le Gouverneur-Général a bien voulu accorder une médaille d'argent aux élèves du Collège de Ste. Anne. Cette médaille sera donnée à l'élève le plus méritant parmi ceux qui étudient les sciences physiques.

— Nous apprenons avec plaisir, dit le *Courrier du Canada*, que Son Excellence le Gouverneur-Général a accordé une médaille de bronze à l'Académie Industrielle de St. Augustin comté de Portneuf.

Cette médaille sera donnée à l'élève qui se sera le plus distingué dans toutes les branches d'instruction enseignées dans cette institution.

C'est là un noble encouragement accordé à la jeunesse du comté de Portneuf, au nom de qui nous remercions Son Excellence le Gouverneur-Général de l'attention bienveillante qu'il a eue pour cette académie dont le fondateur est le Révd M. F. Pilote, curé de St. Augustin; ce bienfaiteur de la jeunesse doit être fier de cette noble attention de la part du premier dignitaire de notre pays, pour cette nouvelle institution.

— Le *Courrier de Montréal* annonce qu'on a proposé au R. R. Pères J. S. de Montréal d'aller établir une ferme-modèle dans les environs du Lac Nominique. L'affaire a été soumise au Supérieur-Général et on attend sa réponse. Le Révd M. A. Labelle, curé de St. Jérôme, travaille activement pour faire réussir ce plan là. On rapporte que le Révd M. Labelle a dû soumettre son plan de colonisation à l'Hon. Premier Ministre M. Chapleau, ses jours derniers.

— Sa Grandeur Mgr Pinsonnault, évêque de Bithu, pour prouver de la haute approbation qu'il donne à l'établissement d'un collège et d'une école modèle par les Jésuites à la Rivière Rouge, a annoncé son intention de constituer en faveur de cet établissement une rente annuelle et perpétuelle de \$20. Voilà un exemple qui part de haut et ne peut manquer d'être suivi par un grand nombre de gens assez favorisés par la fortune pour faire acte de générosité sans cependant se gêner.

— Sous le titre *Projet de colonisation*, nous empruntons au journal *Le Canada*, l'extrait suivant:

«..... Le Révd M. A. Labelle fait marcher actuellement la colonisation sur 30 lieues de front par la seule force des idées religieuses, sans presque dépenser d'argent et il y a placé au-delà de 200 familles. Je ne demande, disait récemment cet intrépide apôtre, que 10 centins par tête dans toute la province, et avec cela, je promets de peupler nos cantons en

moins de dix ans. Comme ces dix centins sont un don, il n'y a ainsi aucune responsabilité qui nous expose à des déceptions.

Jusqu'à présent l'expérience nous a appris que le prêtre est le meilleur apôtre de la colonisation, que celle-ci ne peut guère se faire sans l'active coopération du clergé, et l'essai si fructueux qui s'opère en ce moment dans la vallée de l'Outaouais nous convainc plus que jamais que la grande cause du défrichement de nos terres incultes ne saurait être placée sous de meilleures auspices que sous ceux du clergé.

Un avis de la *Gazette Officielle* d'Ottawa convoque le Parlement Fédéral qui devra s'assembler le douze février prochain, pour l'expédition des affaires.

Nécrologie.

*Brevia vite hominis sunt.....
Quasi flos egruetur et confertur, et
fugit velut umbra.*

La mort a des rigueurs à mille autre pareilles: chaque année, il lui faut une victime moissonnée dans nos rangs. Cette fois-ci, elle nous paraît avoir été plus impitoyable que d'ordinaire encore.

Celui que nous pleurons aujourd'hui, il y a deux jours à peine, il était au milieu de nous, plein d'espérances et de forces, s'associant à toutes nos joies, partageant nos labours et vivant de notre vie. Mais la faux de l'implacable moissonneuse a passé, et elle est tombée, cette plante encore à son printemps, qui promettait de si beaux fruits pour les jours de la maturité. Il n'a fallu que quelques heures à la terrible maladie pour anéantir les plus légitimes espérances, pour envelopper du linceul lugubre et confiner à la froide demeure du tombeau, cette existence chérie qui n'avait pas encore vu ses dix-huit printemps.

Joseph Pelletier, notre confrère de la classe junior de Philosophie, était fils de M. Etienne Pelletier de St. Paschal. Les pieuses leçons que dès sa tendre enfance lui avait données une mère vraiment chrétienne, les beaux exemples de vertu reçus au foyer domestique, il s'efforça toujours de les retracer dans sa conduite. Au Collège, il avait conquis l'estime de ses maîtres par sa docilité, son application au travail et sa régularité. Ses confrères affectionnés lui témoignèrent particulièrement en lui, un caractère franc et loyal, une gaieté cordiale qui ne se démentit jamais. Aussi, la nouvelle de son trépas soudain cet elle tombée comme un coup de foudre au milieu de la communauté. Il s'est éteint, le 26 décembre dernier, à 5 heures P. M., muni de tous les secours que notre sainte religion prodigue à ses enfants, après deux jours seulement de maladie, mais après deux jours des plus grandes souffrances qu'il a supportées avec un courage et une résignation admirables. Pendant tout le cours de sa maladie, pas une seule plainte ne s'est échappée de ses lèvres.

Sa pieuse et tendre mère, avertie du danger que courrait son Joseph, était arrivée à temps pour lui donner une parole d'encouragement, recevoir en retour une suprême marque de tendresse et recueillir son dernier soupir.....

Et maintenant, ô cher confrère! maintenant que la mort a mis entre toi et nous un mur de séparation, si, comme nous en ayons la douce espérance, déjà tu t'abroyas à la coupe des célestes délices, nous t'en supplions, n'oublie pas tes amis de collège. Tu sais les dangers nombreux auxquels ils sont exposés; tu connais les illusions perfides dont se berce notre âge. Sois, du haut du ciel, notre ange tutélaire; obtiens-nous la lumière qui nous fasse comprendre le néant des espérances de la terre, des plaisirs mondains, et la force qui soutiendra nos pas chancelants dans la voie qui conduit au port heureux du salut.

Nous, de notre côté, nous te promettons un impérissable souvenir, et pour le cas où il te serait nécessaire encore, le secours de nos prières et de nos bonnes œuvres.

R. L. P.

UN CONFRÈRE.

Collège de Ste. Anne, 27 décembre 1879.

CAUSERIE AGRICOLE

DU DRAINAGE (Suite).

Circulation de l'air par le drainage. — Dans un sol chargé d'humidité surabondante, l'air éprouve une grande difficulté à y pénétrer, car l'eau stagnante qui séjourne dans le sol oppose une barrière presque infranchissable à l'air. Par le drainage on donne à l'eau un écoulement facile et à l'air la faculté de pénétrer à la suite de l'eau, car les conduits par lesquels l'eau s'est infiltrée se remplissent d'air à mesure que l'eau disparaît.

Dans un sol argileux l'eau est plus fortement retenue que dans un sol sablonneux, et il résulte de là que la cohésion qui unit les différentes particules de terre se trouve encore augmentée par l'affinité de l'eau pour l'argile. Si l'eau contenue dans un sol argileux s'évapore, comme cela doit avoir lieu pour tous les sols non drainés, toutes les particules de terre qui n'ont pas été séparées par l'intervention de l'eau conservent leur cohésion et se forment en mottes dures et compactes; dans ce cas, les plantes languissent, car les racines se trouvent étranglées par le sol durci; les graines confiées à ces terres n'ont pas plus de chance de germer, elles sont soustraites à l'influence de l'oxygène de l'air et ne peuvent ainsi subir la transformation nécessaire au développement du germe. De plus l'air ne peut pénétrer dans les pores du sol, contribuer à la décomposition des engrais et transformer l'humus en acide carbonique, transformation qui est d'une absolue nécessité.

Dans un sol drainé, au contraire, l'eau est forcée par l'attraction de se rendre dans les drains, et dans ce moment de descente opère une succion qui force l'air à venir prendre sa place, de sorte que l'air se trouve dans tous les pores du sol lorsque la dernière goutte d'eau a disparu. Cette interposition de l'air entre les particules de terre empêche cette dernière de s'agglomérer et à se former en mottes.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le sol argileux se fendille profondément; à mesure qu'il se dessèche, les croûtes qui se forment alors ont une grande influence sur l'eau; au bout d'un temps plus ou moins long, toute l'eau surabondante disparaît, tous les pores qui séparent ont laissé échapper leur eau, et les canaux par lesquels elle s'est écoulée sont libres depuis la partie supérieure du terrain jusqu'au drain: c'est alors que l'eau circule avec plus de facilité; puis, pendant le jour, le soleil réchauffe la partie supérieure du sol et oblige l'air de monter, mais cet air est aussitôt remplacé par un air plus chargé d'humidité venant du fond, et les racines des plantes reçoivent ainsi une humidité constante très favorable à leur développement. Pendant la nuit, c'est tout le contraire, car l'air s'introduit dans le sol de haut en bas, parce que l'air du bas est plus réchauffé que celui du haut, et ces moments de va et vient sont des plus avantageux pour la végétation. Mais ces effets du drainage ne se font pas sentir dès le moment qui suit la confection du drainage; il faut attendre que ce dernier ait fait sentir toute son influence, ce qui n'arrive qu'au bout de deux, trois, quatre et cinq ans, suivant la tenacité, l'imperméabilité du sous-sol et la quantité d'eau qu'il contenait.

La plus grande facilité que l'air éprouve dans sa circulation à travers le sol est importante à constater, parce qu'elle nous donne l'explication d'une foule de phénomènes qui nous paraissent incompréhensibles.

Souvent même, sans le secours des engrais, la production d'un sol nouvellement drainé augmente dans une forte proportion, et cela en faisant les opérations culturales de la même manière que celles faites avant le drainage. Le sol, dans ce cas, ne contient pourtant pas plus de principes fertilisants qu'il n'en contenait avant le drainage. La différence observée provient de ce que les principes fertilisants sont rendus par la circulation de l'air plus propre à la nourriture.

En effet, dans un sol humide, les fumiers enfouis étant sans cesse sous l'influence d'une humidité surabondante, se décomposent lentement et incomplètement. Deux, trois et même quatre ans après la fumure, on retrouve intacte une certaine quantité de l'engrais enfoui. De plus, dans un sol humide les principes assimilables étant dissous dans une grande quantité d'eau agissent avec moins d'activité, les plantes sont obligées d'absorber une trop grande quantité de liquides pour que leur nutrition puisse se faire avec avantage.

Après le drainage, tous ces inconvénients disparaissent; l'air circulant dans toutes les parties du sol, est sans cesse en contact avec les engrais qu'on y met ou qui ont été mis les années précédentes, et les force à se décomposer rapidement et à se transformer d'une manière plus complète en principes absorbants pour les plantes.

Le drainage n'enlève pas au sol toute son humidité; il n'y a que l'humidité surabondante qui est chassée, et alors les principes fertilisants se trouvent moins délayés, et les végétaux obtiennent une nourriture concentrée dont ils profitent parfaitement.

De plus, l'air agit encore sur les principes minéraux du sol. Dans tous terrains, il existe des matières terreuses d'une décomposition très difficile, et il faut que l'air soit sans cesse en contact avec elle pour qu'il puisse en détacher de temps en temps quelques parties. Cependant ces matières terreuses sont absolument nécessaires à la vie des plantes; les phosphates et les carbonates sont presque tous dans ce cas. Il faut que l'air puisse les détacher de la roche qui les contient, et cette séparation ne peut avoir lieu sans le concours de l'air.

Les sols humides ne permettant pas à l'air de circuler d'une manière convenable, ne peuvent offrir aux plantes qu'une nourriture incomplète. Dans les sols drainés, au contraire, la décomposition des matières terreuses ne s'arrête pas, et toujours les plantes se trouvent au sein de l'abondance.

Dans tous les sols il existe une certaine quantité d'humus ou terreau qui n'attend que l'action de l'air pour se transformer en acide carbonique et servir à la nutrition des plantes. Dans les sols non drainés l'attente est vaine; mais du moment que le drainage est fait, l'air agit directement sur ce terreau et lui fait subir des transformations convenables.

Si l'air se contentait d'entrer dans le sol et d'y rester, les bienfaits du drainage ne seraient perceptibles que pendant très-peu de temps; mais ce n'est pas ainsi que les choses se passent. Par le fait même des différences de température qui se produisent dans

l'atmosphère, l'air est sans cesse en mouvement dans le sol.

Pendant le jour, l'air a clévé dans les hautes régions de l'atmosphère. L'air contenu dans les couches supérieures de la terre, en s'élevant, est immédiatement remplacé par de l'air plus froid venant des couches plus profondes et entré par les drains. L'air subit alors un mouvement ascensionnel et non seulement il active la décomposition des engrais; mais il fournit à la couche végétale une fraîcheur qui est très-utile aux plantes, surtout pendant les jours les plus chauds de l'été.

Pendant la nuit, le mouvement de l'air change de direction, et va de haut en bas; l'air entré par la partie supérieure, et sort par les drains, parce que l'air contenu dans les drains est plus chaud que celui qui se trouve à la partie supérieure du sol, et cet air pousse la rosée à s'introduire dans la couche végétale et en augmente encore sa fraîcheur.

Ainsi le drainage enlève non seulement l'humidité surabondante du sol, mais en même temps donne à la végétation plus de fraîcheur que ne lui avait produit le même sol avant qu'il fut drainé, tout en augmentant la fertilité de la terre sous d'autres rapports.

L'eau qui tombe à la surface d'un terrain non drainé ne pénètre que très-pau dans le sol, surtout si la pluie arrive après une longue sécheresse, car le sol est alors trop dur. Après le drainage, la pluie trouvant à la surface de la terre une multitude de petites fissures, a toute facilité de s'introduire dans le sol. Or cette eau de pluie contient toujours une proportion considérable d'ammoniaque, et c'est le sol qui en bénéficie.

Par l'analyse, on a toujours trouvé que l'eau qui s'échappe des drains contient moins d'ammoniaque que celle tombée à la surface du sol; ceci prouve que la terre retient toujours une forte partie d'ammoniaque apportée par les pluies. Cependant les mêmes analyses mentionnent qu'il y a une légère perte d'acide nitrique, et il est à craindre que le sol vienne à être épuisé de tous ces nitrates. Cette perte est réelle, quoique légère; d'ailleurs le sol qui les fournit, les tenait depuis longtemps en réserve et hors de la portée des plantes et ils étaient complètement inutiles à la végétation. Malgré cette perte, le drainage est excellent, puisqu'il utilise la plus grande partie des principes, jusque la inutiles.

Effets du drainage sur la santé des populations et des animaux. — Il a été souvent démontré que là où l'on assainit des marais d'une grande étendue, une amélioration sensible s'opère sur la santé des êtres qui vivent à proximité de ces marais.

On sait que pendant l'été, il s'échappe des terres marécageuses des odeurs pestilentielles qui sont la cause principale des fièvres dont les localités environnantes souffrent; les fièvres intermittentes et autres n'ont pas d'autres causes que la présence de l'humidité et des miasmes. Du moment que l'on assainit ces terrains, l'humidité surabondante disparaît et avec elle les odeurs nuisibles à la santé des hommes et des animaux. Ces odeurs sont produites par une décomposition incomplète de végétaux et surtout de débris animaux; ce sont des matières azotées qui ne trouvent pas d'autres issues pour s'échapper dans l'air.

Par le drainage, le genre de décomposition des débris organiques est changé; ils subissent une décomposition plus profonde et forment des principes gazeux la plupart inodores. La culture, en forçant les plantes à se nourrir au dépend du sol drainé, diminue encore d'une manière notable l'évaporation qui pourrait avoir lieu après le drainage. De savants médecins habitant un pays humide où le drainage a été fait sur une grande échelle, ont fait des observations qui confirment cette théorie du drainage, et ils ont remarqué que tout drainage considérable diminue sensiblement l'humidité générale de l'atmosphère, le nombre, l'épaisseur et la densité des brouillards, et ils ont reconnu que les fièvres de toutes sortes, particulières jusque là à ce pays, étaient complètement disparues à la suite de l'assainissement des marais qui s'y trouvaient en grand nombre. Ils y ont observé une diminution notable dans les rhumatismes, fléau de tous les pays humides.

Résumé. — Premièrement, les plantes obtiennent par le drainage un développement plus considérable, puisqu'en abaissant le niveau des eaux stagnantes, il permet aux racines de se développer beaucoup plus et d'aller au loin puiser une nourriture plus abondante.

Deuxièmement, le drainage en donnant aux eaux pluviales une plus grande facilité de s'infiltrer dans le sol, enrichit ce dernier de tous les principes fertilisants contenus dans ces eaux.

Troisièmement, en facilitant la circulation de l'air et sa pénétration dans le sol jusqu'à la partie des racines et des substances fertilisantes, le drainage oblige les engrais à se décomposer plus complètement au profit de la végétation.

Quatrièmement, en parsemant le terrain d'une multitude de petites fissures, depuis la surface du sol jusqu'à la rencontre des drains, le drainage contribue puissamment à l'ameublissement des terres fortes.

Cinquièmement, en diminuant l'évaporation des couches superficielles, par conséquent en atténuant les causes de refroidissement du sol et en abaissant le niveau de la couche invariable, le drainage augmente d'une manière sensible la chaleur du sol.

Sixièmement, en facilitant l'entrée dans le sol, le transport plus régulier, la transformation plus avantageuse des gaz fertilisants et des substances propres à la nutrition des végétaux, le drainage contribue puissamment à l'augmentation de la fécondité du sol.

Septièmement, en faisant disparaître l'humidité surabondante et les gaz délétères qui en sont indirectement le résultat, le drainage améliore l'état sanitaire des contrées où on le fait sur une grande étendue de terrains.

Activer la ponte des poules en hiver.

Voici un moyen pratique que nous croyons avoir déjà signalé à nos lecteurs, mais vu son importance nous l'indiquons ici de nouveau:

Deux moyens sont généralement recommandés par les praticiens habiles de la spécialité: procurer aux volailles de la chaleur, et leur donner des graines stimulantes dans leur manger.

Pour donner économiquement de la chaleur aux

volailles dans une ferme, on installe leur poulailler dans un local en communication directe, soit avec les étables, soit avec les bergeries, pourvu que les volailles ne soient pas en contact immédiat avec les animaux, afin d'y maintenir une température relativement élevée, sans frais, pendant la saison des froids. Ce conseil est très-important. C'est à cette méthode que sont dus les principaux profits de la basse cour, les œufs frais étant toujours plus chers en hiver que pendant les autres saisons.

Pour touffier les aliments des volailles, on y ajoute des graisses qui ont du piquant, telle que menthe poivrée, etc. Le sarrasin et l'avoine sont aussi doués de propriétés excitantes qui les rendent convenables pour cet emploi.

Colonisation.

Cantons de Pohénégamook, Chabot et autres.

En terminant mon dernier article sur la colonisation dans ces cantons (voir No. 24 de la *Gazette des Campagnes*) j'espérais pouvoir fournir le suivant longtemps avant aujourd'hui, mais des circonstances que je n'ai pu contrôler m'ont arrêté dans l'exécution de mon dessein. Pour plusieurs raisons cependant je ne regrette pas ce contre temps. Dans l'intervalle écoulé, j'ai eu accès à des documents officiels dont la coupellation me met en mesure de donner au public des renseignements plus étendus et plus satisfaisants. Ces jours derniers, le Révé. M. Edouard Roy, curé de St. Eleuthère, paroisse formant partie de ces cantons, me donnait de précieuses informations qui m'ont, à la fois, l'intérêt que ce digne prêtre porte à la cause de la colonisation et les avantages qui sont offerts aux colons dans le Pohénégamook; de sorte que j'ai maintenant le plaisir de continuer mon travail en m'appuyant sur les plus solides témoignages et avec la certitude que mes assertions ne seront pas révoquées en doute.

Pour compléter ce que j'ai déjà écrit au sujet de la fertilité de ce canton, nommé plus haut, je citerai d'abord un extrait du rapport de la Société de colonisation de St. Alexandre, pour l'année 1870 :

124 Arpents, disent les directeurs, ont été défrichés et ensauvonnés. Il a été semé en blé, orge, seigle et avoine, 161 minots; pois, 3 minots; sarrasin, 1½ minot; patates, 103 minots; graine de lin, 10½ minots.—Ce qui a donné une récolte de 13,791 g-rbes de blé, orge, seigle et avoine; 12 voyages de pois, 7 voyages de sarrasin, 1,376 minots de patates, 37 hottes de lin. Il a été récolté aussi 127 minots de navets et 3,200 bottes de foin."

J'étais remarquer que la plus grande partie du défrichement se faisait alors dans les 5^{me}, 6^{me} et 7^{me} rangs: ces deux derniers déjà signalés comme moins productifs que leurs voisins. On a pu voir que les résultats obtenus, depuis, dans d'autres endroits, sont encore plus encourageants.

Quant aux cantons Chabot, Painchand et Chapais, les faits ne peuvent pas être invoqués, vu qu'aucun essai de colonisation, que je sache, n'y a été fait; mais tous ceux qui ont eu l'occasion de juger d'après la nature du sol, s'accordent à leur accorder tous les caractères d'une grande fertilité. Des rapports officiels confirment cette opinion.

Celui du ministre de l'agriculture, pour 1864, dit expressément :

"Dans Painchand, les terres sont bonnes. M. J. B. Dionne (de St. Paschal, conducteur des travaux sur le chemin Woodbridge) a observé sur les second et troisième rangs un sol très-avantageux pour y faire des prairies. Les terrains qui avoisinent le chemin Taché sont d'excellente qualité, boisés en partie d'érables et de morisiers, et peu rocheux. Le sol au-delà du chemin Taché est de qualité supérieure. Le canton Chabot, situé à l'Est du canton Painchand, renferme aussi des terres d'un sol très-riche."

Nous lisons dans un autre rapport de 1869 :

"A peu près un tiers des terres le long du chemin Chapais (qui traverse les cantons Isworth et Chapais jusqu'au chemin Taché) sont de bonne qualité; mais en arrivant au chemin Taché elles sont excellentes et couvertes de bois mêlés."

En voilà assez, je pense, pour permettre à tous ceux qui n'ont point de préventions; d'apprécier à leur juste valeur les ressources agricoles du champ ouvert à la colonisation dans le comté de Kamouraska.

J'ajouterai maintenant que l'industrie du bois et la fabrication du sucre d'érable sont encore des sources de revenu dont le colon peut tirer profit sans nuire à sa principale industrie. La proximité des anciens établissements et des moyens faciles de communication d'une part, et la rareté de certains bois dans les vieilles paroisses de l'autre part, donnent au colon l'avantage de bénéficier des meilleures pièces de son défrichement.

A ma connaissance, plusieurs propriétaires de St. Hélène, de St. Alexandre et de St. André ont fait venir de Pohénégamook du cèdre pour rez-de-chaussé et lambourdes, du bardeau, de la planche et des madriers de cèdre et de pin, ainsi que du bois franc propre à la confection des voitures de fermes. Pendant l'année 1879, il a été scié au même endroit 17,000 planches ou madriers; et il a été fait 1,800,000 bardeaux. En supposant que la planche ou les madriers se vendent \$7 le 100, et que le bardeau en ordre vaille \$2 par mille, la quantité de bois exploitée représenterait un capital de \$3,790, ce qui donne \$11.84 par tête de la population de ce canton.

De magnifiques érablières offrent la facilité de faire du sucre en abondance. Les printemps derniers les sucreries du Pohénégamook ont produit 45,000 livres de sucre, dont près de la moitié a été fabriqué par les colons et le reste par les cultivateurs des paroisses du fleuve.

Le même canton possède de bons pouvoirs d'eau. Un moulin à farine et trois moulins à scie sont déjà en opération et un autre moulin à scie est en construction. Il y a aussi un forgeron et plusieurs charpentiers résidents.

L'instruction est donnée actuellement à une soixantaine d'enfants; par deux écoles entretenues au frais du Gouvernement et des propriétaires qui sont cotisés à cet effet.

Tous ces faits indiquent le progrès et la prospérité; mais le mouvement de la population et la proportion des travaux exécutés sont encore plus significatifs. Les premiers essais de colonisation paraissent dater de 1864 ou 1865. Les premiers colons étaient John White, Thomas Fox, Olivier Lavasseur et François Sirois. En 1871, il y avait 130 Ames, 26 occupants propriétaires; 283 acres de terre étaient défrichées. Aujourd'hui on compte 330 Ames, 80 familles, 12 jeunes gens établis et non mariés, 60 maisons et environ 3,000 acres de terre en état de culture. Pendant l'année 1879; 500 acres ont été défrichés, 350 semés en blé, 700 en orge, et 70 en patates.

La plus grande peine d'un colon est souvent de se voir privé du secours de la religion. Au Pohénégamook un semblable malheur n'est pas à craindre, car un prêtre y résida depuis cinq ans. Le canton a été érigé en paroisse, sous le vocable de St. Eleuthère, et possède une chapelle et un presbytère. Une autre paroisse pourra être formée dans la circonscription actuelle, lorsque tous les rangs seront établis.

Une autre considération de la plus haute importance est celle des moyens de communications. Des chemins, des chemins! crie-t-on de toute part, et la colonisation avancera rapidement. Le Gouvernement a déjà répondu aux vœux populaires en consacrant à cette fin une partie de son budget. Mais la demande en est si générale, que la subvention annuelle, telle qu'elle est actuellement, ne suffit pas.

Pourrait-on faire plus pour la colonisation? A-t-on donné assez d'attention à cette question vitale? Voilà des points qui méritent d'être étudiés. Je ne le ferai pas aujourd'hui, cependant; les bornes qui me sont assignées, dans ce travail, ne me le permettent pas. Je veux seulement me contenter de faire connaître les chemins de colonisation qui existent dans le comté de Kamouraska, et ceux dont l'ouverture devrait se faire au plus tôt.

Il y a déjà trois routes transversales qui conduisent des paroisses du fleuve aux cantons situés en arrière des Allégans. Le chemin Pohénégamook ou de St. Alexandre a une longueur de 25 milles et commence au 5^{me} rang de St. Alexandre, pour aboutir à la frontière; il reste encore à peu près un mille de ce chemin à ouvrir.—Le chemin Woodbridge, d'une longueur de 18 à 20 milles, se rend au chemin Taché; près de 2 milles de ce chemin sont encore à faire.—Le chemin Chapais ou de St. Onésime a son point de départ à la paroisse de St. Anne de la Pointe; traverse les cantons Isworth et Chapais, et est tracé jusqu'à la ligne provinciale; une vingtaine de milles sont à ouvrir ou à parachever.—Au Pohénégamook, dans le quatrième rang, 2½ milles de chemin sont ébauchés et un mille reste entièrement à faire; dans les 5^{me} et 6^{me} rangs, trois

milles sont ébauchés; dans les 7^{me} et 8^{me} rangs, 14 mille est parachevé et 24 milles ne sont qu'ébauchés; dans le 9^{me} rang, deux milles sont à faire.

Des besoins urgents exigent l'ouverture et le parachèvement de ces chemins, l'année prochaine. Plusieurs personnes, des jeunes gens surtout, sont disposés à aller s'établir dans ces cantons; si on leur refuse les moyens de communications, ils se décourageront et nous aurons le chagrin de les voir quitter le pays, comme tant d'autres. Il est aussi de première nécessité d'ouvrir un chemin à travers les cantons Chabot, Painchaud et Chapais.

On attend donc beaucoup de la générosité du Gouvernement de la Province. Mes vœux les plus ardents sont pour la réalisation d'une aussi légitime espérance.

A. T.

Industrie domestique.

Sous le titre "Industrie domestique," nous empruntons au *Pionnier de Sherbrooke* un remarquable article que nous soumettons à la sérieuse considération des cultivateurs. Les lignes suivantes nous démontrent à l'évidence le véritable rôle qu'ils doivent suivre au sujet de l'industrie domestique, s'ils veulent obtenir quelque chance de succès dans la laborieuse carrière agricole.

Voici ce que nous lisons dans le *Pionnier de Sherbrooke*:

"Le défaut d'industrie domestique est une des plus grandes causes de la pauvreté publique parmi nous. Chose triste à dire, la population rurale, au lieu de s'améliorer, devient de plus en plus indifférente et oublieuse de ses vrais intérêts. L'envie de paraître et d'éclipser son voisin par de beaux harnais, de belles voitures et de beaux habits achetés dans les magasins, est si générale dans nos campagnes qu'elle y exerce des ravages incroyables. L'esprit public est faussé au point que ce qui devrait paraître honorable attire le mépris. Qu'une femme ou qu'une fille canadienne tente, par exemple, de paraître en public ou à l'église vêtue de nos étoffes canadiennes, si propres et si confortables, elle devient aussitôt le sujet de la critique générale; on ne lui pardonne pas le blâme indirect qu'elle jette aux porteurs d'étoffes des magasins. Parmi les hommes, le mal est peut-être un peu moins grand; mais il l'est encore beaucoup trop. Combien de jeunes farauds ne se trouvent satisfaits que lorsqu'ils ont des habits de drap fin pour convenir à la belle voiture et au bel attelage achetés, le plus souvent à crédit, pour faire ce que l'on appelle la fréquentation. Pour suffire à ce luxe ridicule, à ce goût de traquenement insensé de leurs enfants, le père vend souvent la meilleure partie de sa récolte, et la mère les produits de sa laiterie et de sa basse cour; assez souvent même on escompte sur la récolte prochaine, en achetant à crédit pour satisfaire ces goûts ruineux.

Ce qui doit surprendre, c'est que nos jeunes cultivateurs, avec le bon sens qui les caractérise, ne s'aperçoivent pas que dans ce bel équipage il n'y a qu'eux de déplacés. Un bon cultivateur qui fait honneur à ses affaires n'est-il pas aussi honorable et aussi digne de respect qu'un marchand ou un homme de profession? Personne n'en doute, pas même ceux de ces cultivateurs qui ont la manie de se voir comme ces derniers. Pour être un bon cultivateur, pour réussir dans cette carrière honorable, mais difficile et laborieuse, il faut tout mettre à profit; l'industrie domestique doit être connue et pratiquée: le cultivateur doit trouver chez lui en utilisant le lin, les laines et les cuirs qu'il produit, ses habillements et ceux de sa famille. C'est à cette condition seule qu'il arrivera à l'aïance et à la considération. C'est l'industrie domestique qui fait la richesse de la France et de la Belgique, et nous le répétons, c'est l'absence de cette même industrie qui fait notre pauvreté.

Il est donc urgent de réagir contre cet état de chose malheureux et ruineux. Si nous sommes bien informés, cette réaction, qui déjà se produit d'elle-même chez un certain nombre de nos cultivateurs, ne tardera pas à se produire d'une manière sérieuse et générale et partira de haut lieu. L'Evêque distingué de Trois-Rivières, Mgr. Laflèche, a suggéré, nous dit-on, de la formation d'une société destinée à freiner et en honneur l'industrie domestique et surtout la fabrication domestique des étoffes canadiennes.

La réalisation de ce projet produirait un bien immense dans la province. Cette question d'économie domestique est

aussi une question d'économie politique de premier ordre. Nous sommes protectionnistes, c'est-à-dire que nous voulons, au moyen d'un tarif protecteur, arriver à suffire par nous-mêmes à nos propres besoins en encourageant l'industrie nationale. Nous voulons nous débarrasser du lourd fardeau des importations sans exportations correspondantes qui nous enlève nos capitaux et nous ruine. Le réveil de l'industrie et de l'économie domestique ferait faire un pas immense à la province dans cette voie. Un pays qui peut, par lui-même, suffire à ses besoins, devient promptement riche, prospère et indépendant des pays voisins. Cette idée d'échapper à la domination étrangère au moyen de l'économie domestique, date de loin. Dès 1837, l'hon. L. J. Papineau, prêchait dans la province une croisade contre les produits manufacturiers anglais qu'il voulait, à tout prix, exclure du Bas-Canada. Le but du tribun était, il est vrai, plutôt de punir la perfide Albion et d'échapper à sa tyrannie, que d'encourager l'industrie domestique, cependant on reconnaissait par là même que cette industrie était nécessaire pour rendre le pays indépendant de la mère-patrie.

"En 1837, la population canadienne se faisait un devoir et un honneur de porter nos étoffes nationales; mais on mouramment n'eut point de durée. On ne portait ces étoffes que par haine de l'Angleterre et on cessa de la porter aussitôt qu'on s'aperçut que ce moyen était insuffisant pour vaincre la vieille mégère.

"Ce qui a été fait pour une cause politique peut être tenté avec plus de chances de succès, pour une cause nationale. Nous sommes heureux de voir ce mouvement se produire au milieu de notre population et nous inaugurons le plus grand bien pour la province."

Bibliographie.

La santé pour tous.—Tel est le titre d'une volume que nous venons de recevoir, ayant pour auteur M. le Docteur Sévérin Lachapelle, professeur d'hygiène à l'Université Laval de Montréal. La haute position qu'occupe ce monsieur comme professeur d'hygiène dans une de nos meilleures institutions ne peut mieux recommander cette œuvre indispensable dans chaque famille. Ce livre renferme des notions hygiéniques pour tous les âges, et plus spécialement celles qui concernent l'enfance; il donne des renseignements les plus utiles et qui sont appuyés sur la science et l'expérience. Ce livre à prix très-modique vaut mieux que 20 de remèdes patentés.

Les gens de la campagne qui voudraient en faire l'achat n'ont qu'à s'adresser directement par lettre à M. Paul Dumus, à la Pharmacie Picault, rue Notre Dame, No. 75, à Montréal, en lui faisant parvenir 50 centimes. Au retour de la maille ils recevront ce volume. Les frais de postage sont payés par M. Dumus.

Choses et autres.

Manufacture de sucre de betteraves à Coaticook.—Le *Pionnier de Sherbrooke* rapporte que la compagnie de sucre de betteraves de Coaticook a fait l'acquisition des propriétés sur laquelle elle doit construire les bâtiments nécessaires à l'exploitation de ce genre d'industrie; elle aurait aussi donné le contrat de 2,000 cordes de bois de chauffage. Les opérations de la manufacture commenceront vers le mois d'octobre 1880.

M. Loomer, le gérant de la compagnie, publie une longue lettre dans le *Coaticook Observer* de la semaine dernière, dans laquelle il annonce que le capital de la compagnie (150,000) est tout souscrit. Les cultivateurs des environs de Coaticook ont prouvé d'ensemencer 1300 acres de terre en betteraves et aussitôt en possession de sa charte, la compagnie entend commencer ses opérations.

— Il y a actuellement au *Corn Exchange*, à Montréal, un échantillon de blé d'une très-grande beauté, provenant de la colonie des mennonites, au Manitoba. Ce blé pèse 55 livres par minot, et cette colonie seule en a déjà exporté 50,000 minots cet automne.

Exposition d'animaux de race, par la société d'agriculture de la ville de Québec.—On rapporte que les directeurs de cette société ont l'intention d'avoir une semblable exposition vers la fin mars ou au commencement d'avril.—Nous en informerons dans le temps nos lecteurs.

Fromageries à St. Hugues, comté de Chambly, et à Ste. Rosalie, comté de Bagot. — La fromagerie à St. Hugues, sous la direction de M. Octave Lussier, a donné durant la dernière saison, de beaux résultats. Pour les quatre mois commençant le 29 mai et finissant le 29 septembre, il a été délivré à la fabrique 650,500 livres de lait et fabriqué 72,786 livres de fromage, et les cultivateurs de l'arrondissement ont reçu la somme de \$4,188. Dans le mois d'octobre 12,972 livres de fromage ont été fabriquées, donnant \$1,426,92.

La fromagerie de la paroisse de Ste. Rosalie, sous l'habile direction de M. Michel Desautels, a obtenu, cette année, un succès magnifique. Les cultivateurs de l'arrondissement se sont parfaitement entendus et ont donné tout l'encouragement désirable à la fabrique. On a aussi remarqué avec satisfaction qu'il y avait amélioration dans le rendement du lait, et qu'avec un nombre égal de vaches la production du lait était plus considérable, grâce aux bons soins et à la bonne nourriture donnée aux animaux. Il a été fabriqué, durant la saison dernière, 170,956 livres de fromage, donnant aux cultivateurs intéressés à cette exploitation \$9,971,55.

Le Journal de Québec informe qu'on a fait dans le cours d'une année, 54,000 livres de fromage à Maskinongé.

Nous aimons à attirer l'attention de nos lecteurs sur ces faits, afin que l'on puisse se convaincre qu'il y a avantage à établir des fromageries dans les grands centres ruraux à proximité des villes et de nos grandes voies ferrées, qui bientôt, nous l'espérons, s'étendront dans toutes les parties importantes de notre province.

— Le Courrier de St. Hyacinthe rapporte que les moulins à tricoter de Conticook ont manufacturé, en 1879, pour une valeur d'un demi de \$100,000 d'effets en laine.

RECETTES

Moyen de rendre la faïence moins fragile et de préserver son émail de toutes gerçures.

Ce procédé consiste à faire bouillir la faïence que l'on vient d'acheter, dans une chaudière remplie de lessive. Cette ébullition sera retenue pendant une heure et demie ou deux heures, après lesquelles on laissera refroidir le tout ensemble. Les sels de la cendre seront inégalement dans les pores de la faïence, et lui donneront, ainsi qu'à l'émail, plus de dureté.

Moyen d'utiliser les pommes de terre gelées.

À propos de pommes de terre gelées, un abonné à la Gazette des Campagnes de Paris communique à ce journal une recette tout-à-fait actuelle que nous reproduisons ici, sans en garantir toutefois l'efficacité; cependant les occasions ne manquent pas aujourd'hui pour en faire l'expérience qui ne nécessite aucun frais.

M. Pêchebart, pépiniériste à Bethel, dit que les pommes de terre gelées peuvent être utilisées ainsi; on les fait dégelées doucement dans une caye ou dans un cellier que la gelée n'affecte pas, en ayant soin de ne pas les disposer en tas; dès qu'elles sont dégelées, on les fait cuire, sans eau, au four ou sous la cendre.

En râtant les pommes de terre gelées, leur mollesse peut faire croire qu'elles ne contiennent que de l'eau; mais si on les fait cuire avant le dégel, cette eau s'évapore, et la pulpe en est très-savoureuse.

AGCORDEUR DE PIANOS.

Faites une bonne œuvre tout en vous procurant l'homme dont vous avez besoin.

NOUS recommandons chaleureusement à nos lecteurs comme Accordeur de Pianos, M. Albert Dubé, presque complètement aveugle mais jouissant d'une oreille exquise pour apprécier les sons. Elève de l'Institution des Aveugles de

Montréal, et répondant au zèle du Révd. M. Rousselot, M. Dubé s'est mis résolument à l'œuvre pour se tirer lui-même d'affaire dans le monde et exercer le seul métier que son infirmité lui permette d'embrasser. Il possède des certificats de professeurs distingués comme MM. Paul Letondal, J. B. Labello, Ernest Gagnon, Gustave Gagnon, Madame Honbley, Chas. Allevy et l'honorable juge Routhier, ont été parfaitement satisfaits des services de M. Dubé.

S'adresser à ALBERT DUBÉ,

No 4, rue St. Dominique, St. Roch de Québec.



DEUX MALLES laisseront BERSIMIS cet hiver pour la POINTE AUX ESQUIMAUX. Les lettres et journaux destinés aux endroits à l'EST DE BERSIMIS jusqu'à BONNE ESPERANCE, déposés au bureau de poste de Québec jusqu'au 20 décembre, seront expédiés.

La SECONDE MALLE laissera BERSIMIS le ou vers le 20 février prochain. Les lettres et journaux pour les différents points entre BERSIMIS et la POINTE AUX ESQUIMAUX déposés à Québec jusqu'au 8 février seront expédiés.

UNE MALLE partira de la POINTE AUX ESQUIMAUX pour BONNE ESPERANCE, via NATASHQUAN, laissant la POINTE AUX ESQUIMAUX après l'arrivée du courrier et portant la première Malle de Bersimis.

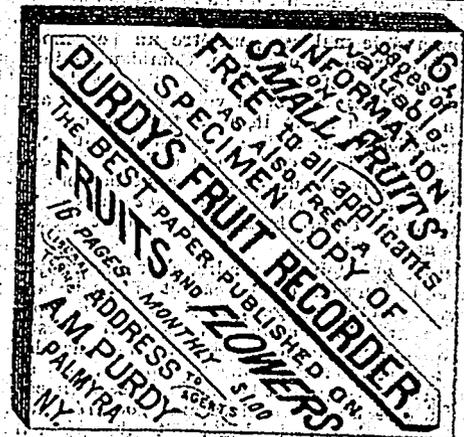
WILLIAM SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Québec, 12 décembre 1879.

Ayant été nommé agent pour le Purdy's Recorder and Catalogue Cardener, ceux qui désirent y souscrire pourront nous faire parvenir \$1 par le prix d'abonnement.

FIRMIN H. PROULX.



Apprentis demandés.

DEUX jeunes gens actifs et désireux d'apprendre la typographie, trouveront de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes. Pour conditions s'adresser à

FIRMIN H. PROULX,

Ste. Anne de la Pointe.

PRIERE A NOS ALONNES DE PAYER AU PLUS TOT.